

Compte rendu de la séance du mercredi 10 février 2021

Présents : Monsieur ANDRE VIGNERON, Madame NATHALIE CHIARAVITA, Monsieur JEROME CORBE, Monsieur Florent CLAUDON, Monsieur Nicolas TEISSIER, Monsieur Franck VIGNERON

Excusé : Monsieur GERARD HOUPERT

Ordre du jour:

- Personnel communal - baisse de la durée hebdomadaire § RIFSEEP
- Budget Communal § Budget annexe Assainissement : Approbation du Compte Administratif 2020
- Budget Communal § Budget annexe Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2020
- Budget Communal § Budget annexe Assainissement : Affectation du Résultat 2020
- Budget Communal § Budget annexe Assainissement : Vote du Budget Primitif 2021
- Taux des 4 taxes 2021
- Subventions communales 2021
- Affaires diverses

Le Conseil, à l'unanimité approuve le rajout de délibérations à l'ordre du jour :

- Défense Incendie
- Devis maîtrise d'œuvre ONF
- Syndicat des Eaux
- Assainissement
- Convention CC3M (ouvriers communaux)

Délibérations du conseil:

DEFENSE INCENDIE (2021_001)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des remarques du SDIS concernant la défense incendie des habitations du village :

- Les 3 poteaux incendie répartis sur le village assurent une pression et un débit non réglementaires
- Le classement des constructions du village, souvent plus de 120 m², entraîne une classification du risque, en risque courant important à la place de risque courant ordinaire modifiant la distance sécuritaire entre la réserve incendie et les habitations ; distance nouvelle 200 mètres à la place de 400 mètres précédemment.
- Une première rencontre avec le lieutenant Olivier MATHIS a eu lieu en mairie le 5 février 2021

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire :

- A contacter le service des Eaux pour qu'il essaye d'augmenter légèrement la pression et le débit dans le réseau d'eau potable
- A demander plusieurs devis auprès de différentes entreprises pour la réalisation de réserves incendies (souples et/ou dures) de 120 m³
- A demander quelles aides financières sont possibles pour la création de réserve incendie

DIT que toutes décisions prises seront soumises au SDIS

Vote du compte administratif 2020 - Assainissement (2021_002)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		49 544.44		10 052.50		59 596.94
Opérations exercice	8 419.17	5 948.65	8 895.35	7 107.76	17 314.52	13 056.41
Total	8 419.17	55 493.09	8 895.35	17 160.26	17 314.52	72 653.35
Résultat de clôture		47 073.92		8 264.91		55 338.83
Restes à réaliser						
Total cumulé		47 073.92		8 264.91		55 338.83
Résultat définitif		47 073.92		8 264.91		55 338.83

Compte administratif adopté à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2020 - ASSAINISSEMENT (2021_003)

Compte de gestion adopté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement 2020- ASSAINISSEMENT (2021_004)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 8 264.91

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	10 052.50
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-1 787.59
Résultat cumulé au 31/12/2020	8 264.91
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	8 264.91
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	8 264.91
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

En recettes à la somme de : **67 909.83 Euros**En dépenses à la somme de : **43 506.91 Euros****ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	7 135.91
66	Charges financières	1 700.00
022	Dépenses imprévues	100.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 950.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		14 885.91

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	3 500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 121.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 264.91
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		14 885.91

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	20 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 121.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		28 621.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 950.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	47 073.92
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		53 023.92

ADOPTE A LA MAJORITE

Vote du compte administratif 2020 - COMMUNE (2021_006)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		77 488.09		104 913.35		182 401.44
Opérations exercice	41 324.96	20 121.58	59 251.26	68 503.67	100 576.22	88 625.25
Total	41 324.96	97 609.67	59 251.26	173 417.02	100 576.22	271 026.69
Résultat de clôture		56 284.71		114 165.76		170 450.47
Restes à réaliser	32 000.00				32 000.00	
Total cumulé	32 000.00	56 284.71		114 165.76	32 000.00	170 450.47
Résultat définitif		24 284.71		114 165.76		138 450.47

Compte administratif adopté à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2020 - COMMUNE (2021_007)

Compte de gestion adopté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 - COMMUNE (2021_008)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 114 165.76

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	104 913.35
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	9 252.41
Résultat cumulé au 31/12/2020	114 165.76
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	114 165.76
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	114 165.76
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

En recettes à la somme de : 286 565.76 Euros
En dépenses à la somme de : 254 016.29 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	56 400.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 800.00
014	Atténuations de produits	3 061.00
65	Autres charges de gestion courante	29 728.00
66	Charges financières	2 000.00
022	Dépenses imprévues	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	26 027.29
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		136 016.29

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	5 150.00
73	Impôts et taxes	18 900.00
74	Dotations et participations	25 350.00
75	Autres produits de gestion courante	5 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	114 165.76
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		168 565.76

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	57 000.00
23	Immobilisations en cours	60 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		118 000.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	34 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	688.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	26 027.29
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	56 284.71
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		118 000.00

ADOPTE A LA MAJORITE

personnel communal - baisse de la durée hebdomadaire (2021_010)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de modifier la durée hebdomadaire de service, soit 5 heures/35ème, à compter du 01/03/2021

RIFSEEP (2021_011)

Un nouveau régime indemnitaire appelé Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) peut être institué afin de valoriser principalement l'exercice des fonctions via la création d'une indemnité principale (IFSE). A cela, peut s'ajouter un complément indemnitaire annuel (CIA) versé en fonction de l'engagement indemnitaire et de la manière de servir.

Ce nouveau régime indemnitaire se substitue aux régimes institués antérieurement.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS COMMUNALES 2021 (2021_012)

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions pour l'année 2021, comme suit :

Imput	organisme	Montant 2021	Vote
6574	Aide séjour élèves (30€/élèves)	30 €/élèves	à l'unanimité
6574	Aide centre aéré, activités (pour les enfants de moins de 16 ans)	50 €/élèves	à l'unanimité
6574	Jeunes Pompiers de Bayon	35.00 €	à l'unanimité
6574	Association de la Combe	150.00 €	à l'unanimité
6574	Souvenir français	20.00 €	à l'unanimité
6574	Amicale des donneurs de sang de Bayon	60.00 €	à l'unanimité
6574	Espace mémoire	50.00 €	à l'unanimité
6574	Association « la farandole des 3 marelles »	80.00 €	à l'unanimité
6574	AFMD 54	40.00 €	à l'unanimité

DIT que les crédits sont inscrits au BP 2021

CC3M : convention de création d'un service commun des ouvriers intercommunaux (2021_013)

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de signer une convention de création d'un service commun des ouvriers intercommunaux (entretien des espaces verts, assistance technique ponctuelle, déneigement, débroussaillage) avec la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle.

Après avoir délibéré, Le Conseil, A l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention de création d'un service commun des ouvriers intercommunaux avec la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle, convention pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2023.

Affaires diverses

Taxes locales 2021 : vote reporté. Dans l'attente de nouvelles informations

ONF : devis de 630 € avec l'ONF pour la maîtrise d'œuvre pour l'année 2020-2021

L'ONF souhaite un pont sur le fossé de la parcelle 6

Suite à la demande de l'agent ONF, les règlements d'affouage vont être refaits

Syndicat des EAUX : recensement des projets communaux pouvant engendrer des dépenses au SI Euron Mortagne pour la période 2021-2025

Assainissement : Etude du transfert de la compétence Assainissement à la CC3M présentée le 16/02/2021 à Blainville

Taille des arbres : prévision de tailles un samedi matin

La séance est levée à 22h30